Nous apprenons la mort de M. Joubart-Cornet, ancien membre du Bureau de Bienfaisance de l'hospice, ancien président des Conférences de St-Vincent-de-Paul, chevalier de l'ordre de St-Grégoire-le-Grand.

Par le zèle et le dévouement qu'il apportait dans toutes les œuvres de charité, cet homme de bien s'était attiré toutes les sympathies et a droit à la reconnaissance de ses concitoyens.

M. Joubart a dirigé longtemps l'œuvre si intéressante et si morale de St François Régis destinée à faciliter les mariages entre indigents.

Ses funérailles auront lieu, samedi à 10 heures et demie, en l'église St-Christophe.

Des adjudications ont eu lieu, jeudi après-midi à l'Hôtel-de Ville. En voici les résultats :

1er Lot. — Reconstruction de la chaussée de la rue Diebel. — *Montant 16,700.* — Cautionnement 555 fr. — Ont soumissionné :

MM. Louis Delannoy, 5 0/0 ; Emile Bauduin, 9 0/0 ; Louis Six, 8 0/0 ; Michaux, 7,25 0/0 ; Carette-Duburcq, 15,75 0/0 ; Mme Nicolas Courtin, 4,50 ; M. Carette-Duburcq a été déclaré adjudicataire.

2e lot. — Reconstruction en élargissement de la chaussée de la rue de la Malcense, dans la partie comprise entre la rue de l'Amiral Courbet et la rue Aubert. Montant des travaux 11.100. cautionnement, 366. Ont soumissionné : MM. Michaux, 7,50; Carette-Duburcq, 15.50; Louis Six, 8.25; Bauduin, 9.00; Nicolas Courtin, 4.50. M. Carette-Duburcq a été déclaré adjudicataire.

3e lot. — Reconstruction et élargissement de la chaussée de la rue de Wattrelos ; montant des travaux, 10,200 fr. : cautionnement, 340 fr. Ont soumissionné MM. Bauduin, 12 0/0 ; Nicolas Courtin, 7,25 0/0 ; veuve Six, 5 0/0 ; Six Louis, 13 25 0/0 ; Carette-Duburcq, 15,25 0/0. M. Carette-Duburcq a été déclaré adjudicataire.

LILLE

Le général Billot — On lit dans le *Petit Journal* :

« Le général Logerot s'occupe des prochaines nominations de commandants de corps d'armée; il a le désir de soumettre ses choix au Conseil supérieur de guerre.

« Il est arrêté déjà que le général Billot quittera Lille sur sa demande et remplacera, à la tête du 3e corps, à Rouen, le général Dumont, que la limite d'âge atteindra le 3 février.

« Le commandant du 1er corps est réservé au général marquis de Galliffet.

Nous laissons à notre confrère de Paris la responsabilité de cette nouvelle.

Réunion générale des brasseurs de la région du Nord. — Ainsi que nous l'avions annoncé, une réunion de tous les brasseurs de la région du Nord, c'est-à-dire de cinq départements, du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Somme et des Ardennes a eu lieu, hier, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, dans la grande salle de l'Hôtel de Maisniel.

Cinq ou six cents brasseurs au moins, avaient répondu à l'appel du syndicat de la région du Nord.

M. Delemer, président du syndicat, explique le but de la réunion et termine en adressant quelques paroles de félicitations à M. Clayes, récemment nommé sénateur.

M. Clayes, remercie M. Delemer, des paroles qu'il vient de lui adresser.

M. Taffin-Binauld, président d'honneur, résume en quelques mots le projet de la commission du budget, qui place l'industrie de la bière dans des conditions d'infériorité manifeste vis-à-vis du commerce des vins et des cidres et termine, en invitant alors les brasseurs qui désirent prendre la parole.

Une assez longue discussion s'engage à laquelle prennent part plusieurs brasseurs de la campagne. — Tous sont unanimes à protester contre la fabrication clandestine des bières qui amènera à bref délai, leur ruine complète, si l'administration n'vise pas à remédier au mal.

Finalement, l'assemblée à l'unanimité, adopte une proposition demandant que la bière, de même que le cidre et le vin soient affranchis de tout impôt et que si la situation actuelle est maintenue, le gouvernement prenne des mesures pour défendre les brasseurs patentés contre la concurrence illégale qui leur est faite par les brasseurs clandestins.

L'assemblée décide, en outre, que le bureau du Syndicat du Nord sera délégué pour porter, mercredi prochain, auprès de la commission du budget les griefs de la brasserie et pour poursuivre les revendications que nous venons de faire connaître.

Tous les brasseurs sont invités à se rendre à la réunion préparatoire qui aura lieu à Paris, mercredi matin, à dix heures. Immédiatement, près de 150 brasseurs se sont fait inscrire pour se rendre à Paris et accompagner les délégués du Syndicat.

La séance est levée à 4 h. 1/2.

Le suicide d'un Lillois à Paris. — On lit dans le *Figaro* :

« Plusieurs personnes, dont M. Sylvain Devaut, maréchal-des-logis chef de la garde républicaine, passant, avant-hier, vers minuit, boulevard Richard-Lenoir, entendirent une forte détonation.

« S'étant dirigées vers l'endroit d'où le coup était parti, elles trouvèrent affaissé sur un banc, portant à la tempe droite une plaie béante, un individu convenablement vêtu, paraissant âgé d'une cinquantaine d'années.

« Le sous-officier, après avoir retiré de la main du blessé un pistolet de fort calibre, transporta, avec l'aide de deux agents, le malheureux dans une pharmacie. Malgré les soins qui lui furent donnés, il expira un quart d'heure après.

« Des papiers trouvés dans sa poche ont permis d'établir l'identité du suicidé. C'est un nommé Edouard B..., voyageur de commerce, habitant à Lille.

« M. Baron, commissaire de police du quartier de la Roquette, a fait transporter le cadavre à la Morgue. »

Le crime de Bruxelles. — *L'assassin a Lille.* — L'enquête sur le crime dont a été victime la veuve Massin, la cabaretière de la rue de l'Empereur continue activement. Une découverte a été faite dans la chambre de l'assassinée.

Au cours d'une nouvelle perquisition on a trouvé en un coin de la pièce une casquette de soie noire, haute de forme qui doit avoir appartenu à l'assassin.

Une cabaretière de la rue Nuit et Jour a déclaré à la police qu'à l'époque du crime cinq ou six individus se réunissaient habituellement chez elle. Après la découverte du cadavre on ne les a plus revus.

Ces hommes portaient des casquettes de soie.

On a découvert une servante sans place nommée Alphonsine X..., qui connaît plusieurs de ces individus dont elle a donné les noms et que la police recherche activement. Ces individus seraient partis pour Paris le lendemain du crime.

La servante Alphonsine X..., qui n'a pu justifier d'aucun moyen d'existence, a été écrouée du chef de vagabondage.

Les individus désignés par elle sont un cocher, un nommé Alphonse et un sieur François, à qui elle a vu compter un certain nombre de pièces de cent sous.

Ce dernier a quitté Bruxelles pour se rendre à Lille.

CONCERTS ET SPECTACLES

Grand-Théâtre. — Salle absolument bondée pour le *Prophète*, et excellente représentation. Tous nos artistes ont remporté leur succès habituel : Mme Laville, MM. Merrit, Santenac, Soum, Bourgeois et Geoffray. OCTAVE.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du jeudi 12 janvier 1888.

Présidence de M. HEDDE

Il faut que je tue quelqu'un aujourd'hui. — Vous êtes tranquillement installé dans un wagon entre Roubaix et Lille. Vous venez de passer la gare de Croix et ne songez à rien, quand tout à coup un individu à qui vous n'aviez prêté qu'une médiocre attention, se lève et brandissant un couteau s'exclame : « Il faut que je tue quelqu'un aujourd'hui ! » Cette déclaration n'a rien d'agréable pour un homme, a plus forte raison pour la plus belle moitié du genre humain.

C'est pourtant ce qui est arrivé, le 9 janvier dernier, à deux dames belges qui venaient d'arriver à Croix, quand un sieur Emmanuel Albrecht se leva en montrant son couteau et disant en regardant ces dames : « Il faut que je tue quelqu'un aujourd'hui ! »

Les pauvres dames affolées faillirent tomber en pamoison. Elles crièrent : au secours ! On se saisit du personnage qui est condamné à 3 mois de prison.

Le tribunal inflige un an et un jour de prison à Ferdinand Bois, pour vol, outrages et rébellion, et de plus pour expulsion. Cet individu voulait vendre pour la somme de sept francs, une capote de cocher qu'il avait dérobée.

Le public se rassemblait et accusait Eugène Vangent d'avoir donné un coup de couteau. Un agent se mit à sa poursuite, et l'ayant visité, ne trouva pas sur lui l'objet incriminé. Il invita pourtant Vangent à le suivre au poste. Vaegent se rebella. Il est condamné à 20 jours de prison.

Outrages à la pudeur. — Un de ces derniers soirs, un employé du Conditionnement, Charles X..., offrit une place, au théâtre Deschamps, à un jeune homme, qui s'est plaint au tribunal des gestes du personnage. Le tribunal ordonne le huis clos. X... est condamné à deux mois de prison.

François Bouille, de Tourcoing, est condamné à trois mois de prison pour outrages à la pudeur.

Mendicité et rebellion. — Pierre Cochet, de Tourcoing, est condamné à quatre mois pour ces délits.

Elodie Hautson n'est pas très forte en système métrique et ne sait pas distinguer les décagrammes des hectogrammes. Elle a oublié également de faire vérifier ses poids. C'est le motif pour lequel elle est condamnée à 2 mois de prison.

La question des beurres. — Le marché de Roubaix est inondé de beurres belges qui contiennent le plus souvent de l'oléo-margarine en grande quantité. De nombreuses plaintes étant parvenues au bureau central de police, M. le commissaire central ordonna une perquisition générale dans tous les quartiers de la ville.

M. Descarpentries, commissaire du quartier de l'Epeule, découvrit au cours de ses perquisitions deux marchands, l'un de la place du Trichon, l'autre de la rue du Moulin, qui vendaient des beurres falsifiés.

Tous deux, mettent la falsification sur le dos de la Belgique. Ils ignoraient absolument que ce beurre ne fut pas d'une pureté parfaite. Ils ont été trompés par leurs marchands, mais Dieu sait que jamais ils n'ont songé a la falsification.

Le tribunal les condamne à huit jours de prison et 50 francs d'amende. MAITRE-CARRÉ.

Tribunal de Commerce de Roubaix

Présidence de M. HENRI BOSSUT

Audience du jeudi 12 janvier 1888

Jugement. — Le déchargement des bateaux le dimanche

Le tribunal, faisant droit aux conclusions prises dans cette affaire par M. F..., admet celui-ci à prouver tant par titres que par témoins, 1° que le samedi 24 décembre, le batelier a interrompu le déchargement à cinq heures du soir ; 2° qu'il est d'usage à Roubaix de décharger les bateaux, le dimanche jusqu'à une heure de l'après-midi et 3° que le dimanche 25 décembre, le batelier s'est opposé au déchargement.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, 12 janvier 1888.

Monsieur le Directeur,
du *Journal de Roubaix*,

En lisant votre estimable journal, je me trouve pris à partie et quelque peu diffamé par Madame Vve Deschamps et consorts. Ne pas répondre, serait avouer, et, bien qu'il me répugne d'immiscer le public à ces sortes de débats si peu intéressants, je ne puis, par mon silence, donner gain de cause à des gens que je ne connais pas, que je n'ai jamais vus et qui m'attaquent si gratuitement.

Ne voulant point accepter de rivalité entre le Théâtre Deschamps et celui que je dirige, désireux de ne point établir de concurrence et encore moins de conflit entre les deux théâtres,

Ne faut-il pas que tout le monde vive !

je demandai aux éditeurs qui m'avaient depuis longtemps envoyé la brochure de *Carnot*, si le Théâtre Deschamps en avait reçu une également, et s'ils avaient appris que ce théâtre se disposait à monter l'ouvrage. Je reçus la lettre que je vous soumets, Monsieur le directeur, confiant en votre impartialité pour la publier au plus tôt. Puisque l'on invite les *honnêtes gens* à juger ma conduite en cette occurence, les *honnêtes gens* apprécieront à leur valeur les allégations erronnées et les imputations malveillantes contenues dans la lettre de Mme Deschamps, que vous avez publiée hier soir et... justice sera bientôt faite.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma consideration distinguée et mes salutations empressées, ARISTE,
de la Comédie-Française,
directeur du Grand-Théâtre, Roubaix.

Paris, le 24 décembre 1887.

Monsieur ARISTE, à Roubaix,

La brochure *Carnot* a été expédiée également au théâtre Deschamps. Ce théâtre n'a pas, que nous sachions, fait venir de brochure, et d'accord avec les auteurs nous serions désireux de voir monter ce drame par vous.

Nous vous envoyons, par ce même courrier, huit brochures, dont vous voudrez bien nous envoyer le montant par mandat de poste.

Recevez nos meilleures salutations.

V. TRESSE ET STOCK.

PETITE CORRESPONDANCE

A baron de Chabannes. — Envoyez ; nous ferons un choix.

NORD

Elections municipales partielles à Arnèke. — Dimanche à Arnèke, MM. Tobie Bossuye et Edmond Isaert, candidats de droite, ont été élus conseillers municipaux à Arnèke.

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé Fatrez, curé d'Haussy, est nommé vice-doyen du décanat de Solesmes.

Seclin. — *Victime du brouillard.* — Avant-hier soir, M. Willems, négociant en farine, revenant de Lille en cabriolet, a été accroché par une lourde voiture de messager. M. Willems a été si grièvement blessé que son état est désespéré. M. Willems est père de onze enfants.

Il paraîtrait que la voiture du messager n'était pas éclairée.

Attiches. — L'instruction se poursuit sur les incendies qui ont éclaté dans le courant de 1887 et 1886, dans cette commune, et qu'on impute à Deloor, le meurtrier de Flecret.

Il semble résulter des nombreux renseignements recueillis, que les charges les plus sérieuses pèsent sur cet individu, particulièrement sur les incendies Lheureux, Dernoncourt et Delforge. Deloor continue de nier.

Une épidémie. — Une recrudescence dans les cas de variole ayant été signalée dans un certain nombre de communes de l'arrondissement de Douai, M. le sous-préfet vient d'adresser à tous les maires, une circulaire les priant d'inviter, de la manière la plus vive, leurs administrés à faire vacciner leurs jeunes enfants et à se faire eux-mêmes revacciner.

Les médecins et les sages-femmes peuvent, en s'adressant à l'Institut vaccinogène d'Anzin, obtenir, à bref délai, la quantité de vaccin dont ils auraient besoin.

Nécrologie. — M. l'abbé Lemaire, prêtre habitué de la paroisse Saint-Jacques, à Douai, est décédé mercredi matin en son domicile, rue Jean-de-Boulogne, dans cette ville. Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Jacques, demain vendredi.

Douai. — *Une démission.* — M. Courdaveaux, professeur à la Faculté des lettres, a envoyé à M. le recteur Couat, sa démission de membre du Conseil académique.

M. Laroche. — Nous avons annoncé que M. Laroche, sous préfet de Douai, était nommé au Havre ; voici l'entrefilet que la *Gazette de Douai* consacre à ce fonctionnaire :

« Le séjour de M. Laroche, à Douai, aura été court. Il a pris possession de ses fonctions au moment où la question du transfert des Facultés de Douai à Lille était en jeu ; il a vu opérer ce transfert qui a indigné les populations de l'arrondissement de Douai ; il en a, en quelque sorte, subi le contre-coup, lorsque M. Spuller, ministre de l'instruction publique, allant maladroitement à Lille procéder à la nouvelle installation, a reçu à Douai le charivari magnifique qui constituera l'un des grands jours de sa vie.

» La situation de M. Laroche a été très difficile pendant toute la durée de sa gestion, à raison des faits que nous venons de rappeler, et l'on comprendra que, l'exécution faite, le gouvernement nomme le titulaire de la sous-préfecture de Douai à une autre résidence, avantageuse, du reste.

» Fonctionnaire, recevant les instructions du préfet, M. Saisset-Schneider, absolument contraire aux intérêts douaisiens, et qui, lui aussi, ne tardera pas à quitter le Nord ; d'un gouvernement qui jouait double jeu, le sous-préfet de Douai s'est trouvé dans une situation très délicate ; il n'a pu, pendant son court séjour dans l'arrondissement, qu'effleurer les diverses questions qui l'intéressent.

» Nous ne pouvons que lui souhaiter de rencontrer, au Havre, une position plus douce et plus calme, et de recevoir du gouvernement des missions moins tristes et moins pénibles que celles qu'il a dû subir pendant son passage à la sous-préfecture de Douai.

» Nous rendons hommage à son attitude qui a, d'ailleurs, été très correcte et très mesurée. »

Dunkerque. — Le *Saint-André.* — On écrit de Nantes à la date 9 janvier :

« Le remorqueur *Sophie* est parti ce matin de notre port pour se rendre près du *Saint André*, échoué dans un voyage de Dunkerque à Nantes, sur les Troyes, écueils situés à environ 3 milles S.-E de la pointe de Lainchâteau (Batz). On pense sauver une partie du chargement.

— Le steamer anglais *Flos* capitaine Lindar, venu d'Alexandrie, était sorti du port de Dunkerque jeudi midi se rendant à Cardiff.

Mais arrivé à la hauteur du feu flottant le Dyck, son hélice se perdit et il fut obligé de mouiller. Le remorqueur le *Progrès* de la Chambre de commerce est sorti du port pour lui porter secours et il rentrera à la marée prochaine.

Un accident à la gare de Valenciennes. — Un terrible accident s'est produit mercredi vers sept heures du matin, à la gare de Valenciennes. Un homme d'équipe, nommé Jules Guyot âgé de 26 ans, célibataire, demeurant rue de l'Escaut, a été tué.

En arrivant le matin, le service de Guyot était de commencer l'accrochage des wagons de marchandises sur la 5e voie, sous le pont viaduc.

Il s'est mis à son travail sans prévenir ni le chauffeur ni le mécanicien. Ces derniers continuèrent leurs manœuvres et à un moment donné le malheureux Guyot a été saisi entre les deux tampons du 1er et du 2e wagon.

Après le coup reçu, le blessé a pu monter sur le quai, mais il s'est affaissé aussitôt. On l'a transporté immédiatement au bureau du chef de gare, où des soins énergiques lui ont été donnés, mais Guyot, blessé mortellement, expira une heure après.

Libéré depuis peu de temps du service militaire le malheureux jeune homme était l'unique soutien de sa vieille mère infirme et d'une sœur atteinte d'idiotisme.

Le désespoir des parents est navrant.

PAS-DE-CALAIS

Terrible chute. — Dimanche soir, un ouvrier de la fosse n° 1 des mines de Liévin, Jules Carré, employé à des travaux de terrassement à l'étage de 345 mètres, est tombé accidentellement au fond du puits, profond de 430 mètres. On suppose que Carré a été entraîné dans le vide par un wagonnet mal accroché et l'enquête a établi qu'un de ses camarades de travail, nommé Cli. Romeaux, avait, contrairement aux règlements, négligé de fermer la barrière du puits. On n'a retrouvé qu'un cadavre affreusement mutilé.

BELGIQUE

Le brouillard en mer. — Les malles postes sont parties d'Ostende à l'heure, mais elles rentrent toutes avec de grands retards. La malle de Londres, attendue ce matin à 2 heures, n'est pas encore entrée au port à 4 heures de l'après-midi.

» La chaloupe ostendaise n° 112 s'est échouée à Knocke ; un accident semblable est arrivé au bateau pêcheur à vapeur n° 153, qui s'est échoué à hauteur de Clemskerke, entre Ostende et Blankenberghe.

Les élections législatives auront lieu le mardi 12 juin 1888.

Le Sénat se compose de 69 membres et la Chambre de 138; il y aura à remplacer, dans 22 arrondissements, 35 sénateurs et 69 représentants.

Les maisons ouvrières. — On annonce que le ministre des finances compte déposer sous peu, aux Chambres, un projet de loi concernant les maisons ouvrières.

Tournai. — C'est dimanche prochain, 15 janvier, que sera donné le festival Louis Gregh, auteur présent et dirigeant.

On sait que cette fête est organisée par la *Symphonie des Amateurs Tournaisiens*. Elle sera donnée dans la Halle aux Draps, à midi.

Néchin. — Hier soir on a découvert, dans un fossé de Néchin, un fœtus provenant d'un avortement. L'enquête n'est pas encore fixée sur les coupables qu'on présume être des Français.

Grand concours international de 1888, à Bruxelles. — L'impératrice d'Allemagne vient de faire connaître au comité exécutif qu'en plus du prix de 6.000 marcs qu'elle a bien voulu accorder au concours de la Croix-Rouge, elle met à sa disposition 3 médailles en or, 6 médailles en argent.

De Manchester, on expédie à Bruxelles, les différentes constructions de la Royal-Exhibition de 1887, destinées à la section de l'empire britannique.

En Allemagne, on prépare de grandes expositions collectives de produits des mines, de produits chimiques, de vins, bières et spiritueux.

L'*Autriche*, qui vient de nommer une commission officielle, s'est fait réserver 1.800 mètres carrés.

La Hongrie a presque terminé ses négociations avec le comité exécutif. Ses emplacements occuperont environ 1.000 mètres carrés dans les halles et 800 dans les jardins.

La Russie, l'Espagne, l'Italie et les Etats-Unis ont envoyé les meilleures nouvelles.

La France aussi semble prendre des mesures pour assurer le succès de sa participation au grand concours.

ETAT-CIVIL. *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 12 janvier.* — Edouard Gillebeert, rue du Tilleul, cour Oxombre, 6. — Léon Malfait, rue de Mouveaux, 104. — Célina Desprez, rue de Mons, cour Delannoy. — Victor Huyghe, rue du Fort, cour Desrumont, 6. — Gabrielle Cateau, rue du Cadeau, 65. — Elodie Debacre, rue Fulton, 5 — Jeanne Castelain rue de Barbieux, cour Ferret, 14. — *Déclarations de décès du 12 janvier.* — Marie Carpentier, 73 ans, ménagère, rue de l'Ommelet, cour Ferret, 24 — Augustin Vanmarq, 96 ans, sans profession, rue de Carihem, maisons Tiers. — Sophie Huber, 4 ans, rue des Longues-Haies, cour Lambert, 13. — Florence Eloy, 64 ans, ménagère, rue des Parvenus, 66. — Louise Borghmans, 21 ans, éplucheuse, Hôtel-Dieu. — Constant Vermeulen 61 ans, peintre, Hôtel-Dieu. — Thérèse Leydens, 65 ans, ménagère, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 11 janvier.* — Clémence Chatelain, rue d'Anvers. — Apoline Prouvost, rue Famelart. — Léon Dessaverne, sentier du Jambon — Jeanne et Julie Guilbert, jumelles, rue Vandevenne — Hélène Pycke, rue du Brun-Pain — Remi Verstraeten, rue de Menin. — Juliette Bruyneel, rue de la Croix-Rouge — Hélène Delerue, sentier de Roncq. — Hélène Minne, rue du Chêne-Houpline. — *Mariages.* — Clovis Liard, 27 ans, garçon brasseur, et Martine Desrousseaux, 26 ans, sans profession. — Alfred Dhalluin, 25 ans, magasinier, et Alphonsine Desmasure, 25 ans, soigneuse. — *Déclarations de décès du 11 janvier.* — Gabrielle Lepreux, 4 ans 10 mois 14 jours, rue Fin de la Guerre.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille MEURISSE-ELOY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Florence ELOY, décédée à Roubaix, le 12 janvier 1888 dans sa 66e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le samedi 14 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Parvenus, 66

Les amis et connaissances de la famille NYS-PICAVET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Ferdinand NYS, décédé à Roubaix, le 12 janvier 1888, dans sa 56e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le samedi 14 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Soubise, 26.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Très-Saint-Rédempteur, le lundi 16 janvier 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Adolphe DUFRIEZ, terrassier, époux de Dame Odile GODI, décédé à Roubaix, le 17 décembre 1887, dans sa trente-huitième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

La famille GABERT-FLAMENT rappelle à ses amis et connaissances que l'Obit solennel du mois, pour le repos de l'âme de Monsieur Firmin GABERT, décédé à Hem, le 6 décembre 1887, à l'âge de 59 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sera célébré le lundi 16 janvier, à dix heures, en l'église d'Hem.

LA PERTE DU « MINISTRE ABBATUCCI »

Marseille, 12 janvier. — Le seul survivant de cet épouvantable sinistre, M. Sebastiani, second à bord du navire perdu, vient d'arriver à Marseille et il a raconté en ces termes les diverses péripéties du naufrage :

« Parti du Havre le 22 décembre tout alla à bord jusqu'au 26 ; ce jour-là, à la hauteur du cap Finistère, le vent se lève violemment à l'est. La mer ne tarde pas à grossir et le navire eut à lutter contre ces énormes et terribles lames de l'Atlantique. La tempête grossit de plus en plus. Le 27, le navire, assailli de tous côtés, embarquant de terribles coups de mer, commence à faire de l'eau.

» Les pompes, mises en action, maintiennent le navire dans la situation normale, mais elles ne tardent pas à devenir insuffisantes. La moitié de l'équipage est employée à monter l'eau de la chaufferie dans des seaux. L'autre moitié est occupée à faire le jet à la mer d'environ 400 sacs de blé. Le 28, le vent passe précipitamment au sud, la mer augmente encore et éteint les chaudières, ce qui le navire du secours des pompes de la machine.

» Le 29, à une heure du soir, on aperçoit un navire faisant route vers le sud et on lui fait des signaux des signaux de détresse. Le vapeur s'approche et stoppe. Je suis envoyé à bord pour prier le capitaine de remorquer le *Ministre Abbatucci* jusqu'à San Martino d'Aosta, distant de seize milles seulement, soit à peu près deux heures de remorque.

» Le capitaine anglais répond qu'il n'a pas le temps, il met sa machine en marche et disparaît. Le nom de ce vapeur anglais est *Kingsdaw*, de Newcastle. Le 30, la même situation critique continue. Le 31, la mer est de plus en plus mauvaise. L'equipage travaille à mettre les embarcations à la mer, lorsque tout à coup le navire, descendant par l'arrière, sombre en emportant tout le monde dans le gouffre

» Je remonte un instant après à la surface et, aperçevant le dessus du roufle, du capitaine, je m'y cramponne avec l'espoir d'être sauvé. Le lendemain, 1er janvier, plusieurs bâteaux passant loin de moi, aucun n'aperçoit mes signaux de détresse ; mes forces diminuent ; l'espoir d'être sauvé m'abandonne, lorsqu'à trois heures du soir, jetant un dernier coup d'œil à l'horizon, j'aperçois un vapeur toutes voiles dehors qui faisait route sur moi.

» Un peu d'espoir me revient, et lorsque je vois le vapeur carguer ses voiles, je comprends que j'ai été aperçu. En effet, le capitaine de ce vapeur, qui, déjà, depuis longtemps, avait rencontré des epaves, veillait attentivement, et c'est à sa sollicitude que je dois d'avoir été aperçu.

» La mer étant trop grosse pour qu'on pût mettre les embarcations à la mer, le vapeur s'approcha de l'épave sur laquelle je me cramponnais et on me jeta une bouée attachée à une corde qui tomba à quelques mètres de moi, mais je ne me sentais pas la force de me jeter à la nage pour m'y cramponner.

» Sur ces entrefaites, le lieutenant du vapeur, n'écoutant que son courage, se jeta résolument à la nage et me porta la bouée de sauvetage. Je fus hissé a bord et reçus sur ce vapeur hollandais *Rhenania*, capitaine B. J. Ospkes, les soins les plus empressés.

» Je conserverai toute ma vie un sentiment de reconnaissance pour le capitaine et l'équipage, qui non seulement m'ont sauvé, mais qui m'ont prodigué leurs meilleurs soins. » D.

FAITS DIVERS

Comment Henri Herz fit florès en Amérique. — Il venait de débarquer dans une capitale de l'Amérique du Sud, toute pavée de dollars.

Son arrivée est partout affichée : *Henri Herz, de Paris est dans nos murs.*

Le soir de son premier concert, il y a foule. Herz se présente modestement, comme il sied à un artiste soucieux de lui-même, vêtu de noir, cravaté de blanc.

On attend... visiblement surpris.

Il s'assied ; il joue admirablement ; le public applaudit, mais faiblement. — « Salle froide », dit l'artiste en rentrant dans les coulisses.

— Parbleu ! dit un barnum, je crois bien !...

Et il murmure quelques mots à l'oreil du pauvre désappointé.

A la séance suivante — soit quatre jours après — Henri Herz réapparaissait devant le même public, mais en tenue de... général, un chapeau mirifiquement emplumé sur la tête, des dorures et chamarrures plein la poitrine, sur toutes les coutures, et un grand diable de sabre tout doré et recourbe au côté.

Son entrée est saluée de bravos.

Il s'assied, prend place devant son piano, le fameux sabre glissant sur le parquet, à chaque mouvement, et les bravos redoublent. Enfin, ainsi coiffé, habillé et muni d'une sabretache, il joue, et c'est de la fureur, des acclamations, des éclats de tonnerre.

Il dépouilla la capitale de ses dollars, et sa tournée fut, ainsi agrémentée d'appareil militaire, aussi éclatante d'applaudissements que féconde en argent, or et dons de toutes sortes.

Cette histoire, c'est lui-même qui la raconta à Berlioz, à Ritter et à quelques autres.

Une jeune fille lorraine, originaire de Puttelange, près de Metz, la demoiselle Haas, employée chez Schorp, boulanger, avenue de Villiers, 118, à Paris, a été, le 26 septembre dernier, l'objet d'une tentative de meurtre de la part d'un individu qui l'avait vainement demandée en mariage.

La jeune fille avait été sauvée d'une façon extraordinaire, quoique son meurtrier eût déchargé son revolver sur elle. Or, il ressort des débats qui ont eu lieu le 6 janvier devant la cour d'assises de la Seine, que la demoiselle Haas a dû la vie à cette circonstance, que la balle s'est amortie sur la plaque d'un scapulaire qu'elle portait sur son cœur.

La broche de Mlle Bépoix. — Au dernier bal du Cercle de la presse, à Paris, Mlle Henriette Bépoix, artiste lyrique, perdait une broche ornée de diamants d'une valeur de 3,500 francs.

Malgré toutes les recherches faites aussitôt, la broche fut introuvable.

Le lendemain, le Mont-de-Piété, les bijoutiers et les brocanteurs étaient prévenus qu'une opposition était faite sur le bijou.

Il y a deux jours, un individu fort élégamment mis se présentait chez M. Maury, bijoutier, rue Cadet, et lui montrait une broche enrichie de diamants dont il voulait faire changer le fermoir.

M. Maury reconnut la broche signalée ; mais, craignant de se tromper, il dit à son client de revenir le lendemain chercher la broche.

Il se rendit chez M. Guénin, commissaire de police du quartier de la Chaussée-d'Antin, chargé du service d'ordre, le cas échéant, au Cercle de la presse.

Ce magistrat se rendit rue de la Boétie, chez Mlle Bépoix, avec la broche. L'artiste la reconnut aussitôt.

Un agent fut placé en surveillance chez le bijoutier, et, lorsque l'inconnu s'est présenté pour chercher la broche, il a été emmené chez M. Guénin auquel il a déclaré se nommer Frey, sujet suisse, correspondant de journaux étrangers à Paris.

C'est à ce titre qu'il avait été admis au Cercle de la presse. Frey prétendit tout d'abord que la broche lui avait été donnée par une dile dont il ignore le nom et qu'il avait rencontrée à l'Eden-Théâtre.

M. Guénin, très incrédule sur ce point, l'a pressé de questions. Frey a prétendu alors qu'il avait trouvé la broche sur l'escalier du cercle, et enfin il avoua l'avoir ramassée dans la salle au moment où Mlle Bépoix se baissait pour rattacher le ruban de son soulier. La broche avait glissé de son corsage et était tombée à terre.

Une perquisition pratiquée chez Frey, 53, rue de Paradis, a fait découvrir un assez grand nombre de pièces qui seront peut-être intéressantes par la suite.

VARIÉTÉS

LES RATS A PARIS

Une malheureuse femme vient d'être trouvée morte dans un bosquet des Champs-Elysées, à Paris. Détail horrible : Le cadavre de cette infortunée était à demi dévoré par les rats.

Ce fait épouvantable montre une fois de plus quelle est la voracité de ces petits animaux parasites des grandes villes, qui par leur nombre, leur audace, leur pouvoir de destruction constituent parfois, à Paris notamment, un véritable fléau.

Journellement, pour ainsi dire, sur les corps portés à la Morgue, alors que la mort remonte à quelques jours, on voit des traces de morsures de rats. Il y a même des exemples d'individus vivants attaqués par les rats, d'enfants tués dans leur berceau.

Un enfant, laissé seul dans une cabane de malheureux, à Montsouris, fut, il y a quelques mois, retrouvé ayant le nez et les oreilles rongés par les rats. Au mois de janvier de cette année, rue de La Chapelle, un vieillard fut découvert dans une cave. Son cadavre était presque réduit à l'état de squelette. D'après l'enquête, la lampe qu'il portait en entrant dans la cave avait dû s'éteindre : alors les rats l'avaient attaqué ; il s'était longtemps défendu, mais avait fini par succomber.

A Paris, il y a deux espèces de rats — le rat noir des greniers et le rat gris des caves, des égoûts. C'est ce dernier qui est le plus vorace et dont les ravages sont les plus importants. Partout où dans le sous-sol de Paris il y a un abri, une excavation, un refuge, on peut dire qu'il y a une famille de rats. Les caves, les egoûts, les catacombes, les chéneaux, les cabinets d'aisance, les conduites d'eaux ménagères sont leur séjour habituel ; de plus, ils creusent des galeries dans les murs les plus épais, attaquent les fondations des murs, minent en quelque sorte le sous-sol de Paris.

Les pertes qu'ils occasionnent se chiffrent par une somme considérable. Ainsi, aux abattoirs de la Villette, les rats nécessitent pour 20 ou 30,000 francs de réparations aux bâtiments chaque année : sans cela, les murs, minés à leur base, finiraient pas s'effondrer. Dans les égoûts, les rats percent les ciments les plus durs, les murailles les plus épaisses, occasionnent des fuites, obligent à des réparations continuelles.

Les rats des égoûts coûtent incontestablement plusieurs centaines de mille francs chaque année aux contribuables parisiens, sans compter les dégâts qu'ils font dans les caves des particuliers. Arriver à l'extermination des rats d'égoût est un rêve idéal pour l'administration de Paris. Le système qui, jusqu'à présent, a donné les meilleurs résultats est la destruction par des chiens ratiers. Il y a dans ce but des entrepreneurs ayant des meutes de chiens exercés à cette chasse.

Dans les égouts, par exemple, les rats sont dirigés par des « rabatteurs » suivant diverses galeries convergentes vers un carrefour ; là, les chiens sont lâchés et font un épouvantable carnage.

Auq Abattoirs, un chasseurs de rats, ayant une meute, reçoit par rat tué un sou. Les rats capturés vivants servent d'abord à l'entraînement des chiens ratiers.

Le chasseur reçoit dix sous par douzaine de rats mis à mort par ses chiens. Mais les cadavres lui restent. Or, la peau de rats sert à faire des gants, ou des manchons de « loutre ». En outre, la chair est vendue à des nourrisseurs pour engraisser les porcs, et les os servent à confectionner des petits objets « en ivoire », tels que cure-dents, cure-oreilles vendus par les camelots.

CHOSES ET AUTRES

On jouait la *Tour de Nesle*, dans la banlieue de Paris.

Un figurant entrant en scène :

— Messeignemrs, que se passe-t-il donc ? Le Louvre est fermé.

Un Titi, du poulailler :

— En bien ! va au *Printemps*, imbécile !

***

Un monsieur bien mis présente un billet de banque chez un changeur.

— Mais ce billet est faux !

Le monsieur sourit, ouvre son portefeuille, en prend un autre :

— Tenez, en voici un bon.

Puis, avec une bonhomie charmante :

— On peut toujours essayer, n'est-ce pas ?

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers par et FIL SPECIAL)

Lord Salisbury. — Un banquet conservateur à Liverpool. — La question de paix européenne.

Londres, 13 janvier. — Lord Salisbury a assisté hier à Liverpool à un banquet des conservateurs qui lui a été offert au Philharmonic Hall.

Répondant à un toast du président, le premier ministre a dit qu'il croyait que si le pays était sorti de la dernière période d'affaisement qu'il a traversé c'est parce qu'on a craint d'assumer la responsabilité gratuite et inutile